

## N°DEL2024-21

### **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 11 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze-avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de Monsieur Franck SUPERBI, Président.

#### **Étaient présents :**

#### **Titulaires :**

M. FAVROLE, Mme BETRIX, Mme RIGAULT, M. POTIER, M. FRERE, Mme TUAL, M. SUPERBI, M. DEBLOIS, M. CORMONT, Mme CHEVOT, M. BOURGEOIS, Mme BEAUDEQUIN, M. FLEURY, Mme CHAMPEAU, M. SARKÖZY, M. BOUCHEZ, Mme BROCVIELLE, Mme DEMOUY, M. LECAT, M. MICHEL, M. GOURDON, Mme BRASSEUR, M. MAILLET, M. GOUPIL, Mme BACHELART, M. DELCELIER, Mme PARMENTIER (27)

#### **Absents ayant donné procuration à :**

Mme DEFRANCE ayant donné pouvoir à Mme DEMOUY  
M. DE FRANCE ayant donné pouvoir à M. DEBLOIS  
M. LOUBES ayant donné pouvoir à M. BOUCHEZ  
M. BARGADA ayant donné pouvoir à M. LECAT  
M. BEGUIN ayant donné pouvoir à M. CORMONT  
M. DUTILLOY ayant donné pouvoir à M. SUPERBI  
M. DECULTOT ayant donné pouvoir à Mme BETRIX  
Mme VALENTE LE HIR ayant donné pouvoir à M. GOURDON (8)

#### **Absents :**

M. KMIEC, M. LEBLANC, Mme DECKER (3)

## **DEL2024-21 : Affectation de résultat – Budget Principal**

**Vu** la législation en vigueur,

Conformément à la nomenclature comptable, il est obligatoire de constater les résultats de chaque section (fonctionnement et investissement) et d'affecter en cas de déficit ces résultats pour l'année suivante, le résultat de la section d'investissement étant obligatoirement reporté en investissement.

Le résultat de la section de fonctionnement quant à lui peut être reporté en totalité ou partiellement en section d'investissement au chapitre « réserves ».

Monsieur Le Président propose d'affecter la somme de :

**12 369.07 € en réserves d'investissement au Compte 1068**

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Approuvé** l'affectation de résultat du budget Principal pour un montant de 12 369.07 € au compte 1068,
- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 27

Nombres de suffrages exprimés : 35

VOTES : Pour : 35 Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 02/04/2024



Le Président,

F. SUPERBI